POUVOIR ADJUDICATEUR :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)
association régie par la loi du 1er juillet 1901
enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045
siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010)
représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber

OBJET DE LA CONSULTATION :

Marché 2024-08

Conception et fabrication de kakémonos

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – CONTEXTE....3
ARTICLE 2 – OBJECTIFS....3
ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES....3
ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION....4
- PILOTAGE ET SUIVI D'EXECUTION....4
- METHODOLOGIE....4
- LIVRABLES....4
- DELAIS D'EXECUTION....4
- DUREE.... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
- QUANTITE.... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
ARTICLE 5 – ANNEXES TECHNIQUES.... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

ARTICLE 1 – CONTEXTE

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires anime le réseau des élus Natura 2000 depuis fin 2019.

Elle est portée par 4 têtes de réseaux : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Réserves naturelles de France, et le réseau des Grands sites de France.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France héberge la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires.

Son objectif est de fédérer et mobiliser le réseau des élus Natura 2000 pour favoriser l'ancrage territorial de cette politique.

Elle a également vocation à apporter des contributions aux évolutions des politiques publiques en lien avec Natura 2000 et à valoriser le réseau à l'échelle nationale et européenne.

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires est dotée d'une charte graphique à partir de laquelle tous les documents de communication sont réalisés (cf. charte graphique).

En 2020, 3 kakémonos ont été réalisés (cf. documents joints) mais ces derniers ne sont plus à jour.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

La mission inter-résaux Natura 2000 et territoires souhaite faire réaliser 2 kakemonos Roll-up pour ses actions de communication.

La prestation comprendra la création graphique des 2 modèles, leur fabrication et leur livraison.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES

1. Conception des kakémonos

Les kakemonos, généralement situés sur des lieux d'exposition, auront pour but d'affirmer l'identité de la mission inter-réseaux, d'attirer visuellement les publics et d'informer. Ils devront être conçus pour une lecture rapide.

- Kakémono 1 : kakémono destiné à habiller une scène de conférence

Les textes ne pouvant être lus de loin, les contenus seront essentiellement graphiques (identité visuelle de la mission et logos mis en avant) ou visuels (photos de milieux naturels).

Il viendra seul ou en complément du deuxième kakémono plus informatif et contribuera à installer une bonne identification visuelle de la mission inter réseaux.

- Kakémono 2 : présentation de la mission avec des textes courts, éventuellement agrémentés de pictogrammes ou de visuels (photos).

L'offre devra prendre en compte les éléments suivants :

- Prise de contact avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France
- Présentation de 2 projets de maquette par kakémono dont 1 s'inspirant du visuel des anciens kakémonos et 1 nouvelle piste de création
- Adaptation du choix retenu
- 2 allers-retours de corrections BAT
- Préparation des fichiers avant production

Le visuel créé sera envoyé à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France sous format Indesign et PDF et sera libre d'utilisation.

La mission inter-réseaux enverra les textes et les logos à intégrer dans les kakémonos. La recherche iconographique est à la charge du prestatraire.

2. Fabrication des kakémonos

La commande consiste à suivre la fabricaion des kakémonos.

L'offre devra prendre en compte les éléments suivants :

- Relations avec les prestataires
- Recherche de fournisseurs
- Suivi d'impression :

Modèle de type Roll up aluminium 80*205 cm

Impression 1 face sur bâche anti-curling recyclable avec housse de transport

3. Livraison

Parc naturel régional des Ballons des Vosges

1 Rue du couvent

68140 Munster

ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION

- **Pilotage et suivi d'exécution**

L'appel de marché est piloté par Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000.

L'exécution du marché sera coordonnée par Léa Chariol, chargée de communication et Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires.

- **Méthodologie**

Cf. articles 3

- **Livrables**

2 Roll-up avec housse de transport

- **Délais d'exécution**

Les livrables devront être arrivés au Parc naturel régional des Ballons des Vosges **au plus tard le 15 juin 2024.**